

**LE FIGARO**N° 22567
mardi 28 février 2017
Page 28
879 mots

CULTURE

Non-crime et châtement

CINÉMA Dans son documentaire « Sous peine d'innocence », Pierre Barnérias raconte le combat de l'Américain Severino Diaz, injustement emprisonné à Rikers Island.

« J'étais prêt à mourir en prison plutôt que d'admettre un crime que je n'ai pas commis. » Cette forte affirmation est tranquillement réitérée par Severino Diaz, assis sur la banquette d'un café parisien en face du réalisateur Pierre Barnérias, qui lui consacre un documentaire, *Sous peine d'innocence* (en salle mercredi). Depuis quatre ans, Severino Diaz est un homme libre. Ce septuagénaire américain d'origine cubaine au sourire amical a passé vingt-cinq ans en détention. En 1980, il se trouve dans un bar de New York où éclate une bagarre. Un homme est tué. Severino Diaz est accusé, mal défendu, hâtivement jugé coupable, condamné à quinze ans derrière les barreaux de Rikers Island. Sa peine purgée, l'institution judiciaire est satisfaite. Mais pas lui, qui clame son innocence devant la commission de libération. Résultat, deux ans de prison supplémentaires.

Cet étrange paradoxe de la justice américaine a une raison : il serait trop coûteux de reconnaître une erreur judiciaire, un procès bâclé, alors même qu'on connaissait le vrai coupable. « Si quelqu'un a accompli sa peine, ça suffit, explique un juge dans le documentaire. Il a payé sa dette à la société. S'il maintient son innocence, c'est son problème. » Pas celui de la justice. Severino Diaz était le grain de sable qui enrayer la machine. La vérité plutôt que la liberté, voilà son combat. « Je gardais le respect de moi-même, dit-il. Je refusais de mentir en me déclarant coupable. »

Pleine liberté

Entre 1996 et 2004, il comparaitra cinq fois devant la commission, et verra chaque fois sa condamnation reconduite, pour cause d'innocence revendiquée. Jusqu'à ce qu'en 2006 la lettre d'un avocat connu lui vaille une libération sous contrôle judiciaire. Et enfin, récemment, la pleine liberté.

Pierre Barnérias a rencontré Severino en 2004, alors qu'il faisait un reportage pour TF1 sur la Maison d'Abraham, un foyer d'aide à la réinsertion des détenus fondé par deux aumôniers de Rikers Island, le père Pierre Raphaël, français, et sœur Simone Ponnet, belge. Ce « *petit coin de paradis* », selon l'expression d'un des ex-prisonniers qui y travaillent, est l'antithèse absolue de Rikers Island, lieu de violence et de mépris (qui a donné lieu à un rapport accablant en 2013). « *Il n'y a pas de mots pour décrire la valeur de l'œuvre du père Pierre et de sœur Simone*, dit Severino. *Ils ont gardé vivant l'esprit de l'humanité.* » Dans son combat solitaire, il a trouvé auprès de ces êtres de bonté un soutien et un refuge merveilleux.

C'est l'autre pôle de l'étonnante histoire que raconte *Sous peine d'innocence*. D'un côté, le film montre l'absurdité mécanique d'un système pénal qui ne veut rien savoir de la réalité vécue. À la répression automatique succède une libération dangereuse : les détenus retournent là d'où ils viennent. Vous avez payé, vous êtes libre, débrouillez-vous.

Transformations profondes

De l'autre côté, on voit le monde de la bienveillance, de l'amitié, de la solidarité, de l'attention aux autres. Et ce tissu humain permet des transformations profondes chez des délinquants, qui n'ont souvent eu d'autre horizon que la violence. « *On fournit l'atmosphère* », dit joliment le père Pierre, qui organise aussi bien les travaux que les parties de pétanque, et peut mobiliser son compatriote aveyronnais Alain Sailhac, directeur du French Culinary Institute, pour régaler les détenus après la messe pascalle.

Les chiffres sont parlants : 93 % de récidive pour les prisonniers relâchés dans la nature, 1 % chez ceux qui sont passés par la Maison d'Abraham. Les sourires et les témoignages sont plus parlants encore : « *Ils m'ont sauvé la vie, mis sur le droit chemin*, confie Gustavo Velaz-quez. *Ils ont gardé foi dans l'humanité de ces individus rejetés par la société.* »

Pierre Barnérias a construit son documentaire sur la durée, suivant alternativement Severino et les activités de la Maison d'Abraham de 2004 à 2015. « *Le temps est un personnage du film* », dit le réalisateur, déjà remarqué avec *M et le 3ème secret*, sur le message de Fatima. Il a créé en 2010 sa société, Tprod, spécialisée dans l'écriture docu-

mentaire pour le cinéma, « *parce que je suis convaincu que le réel est plus fort que la fiction* », dit-il. *Sous peine d'innocence* le vérifie. ■

par Marie-Noëlle Tranchant <mntranchant@lefigaro.fr>

« **Sous peine d'innocence** » Documentaire de Pierre Barnérias **Durée** 1 h 34. **En salle** mercredi. | **L'avis du Figaro** : i

Parution : Quotidienne

Diffusion : 305 387 ex. (Diff. payée Fr.) - © OJD PV
2015/2016

Audience : 1 591 000 lect. (LNM) - © AudiPresse
One 2015/2016



Tous droits réservés 2017 Le Figaro

147475ab53ca370501113c80a707819718c2153ec7b17b
334452f62